

INSCRIPTIONS

Du 19 août 2019 au 19 septembre 2019, de 10h00 à 15h00
uniquement sur rendez-vous au +32(0) 4 221 70 70
Seules les inscriptions sur présentation du

DOSSIER COMPLET* et de la carte d'identité électronique seront acceptées

*COMPOSITION DU DOSSIER À PRÉSENTER LORS DE L'INSCRIPTION

- Une copie certifiée conforme du certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur (CESS)
- Pour les étudiants belges diplômés en juin 2019, l'attestation provisoire du certificat (CESS)
- Une photocopie de la carte d'identité recto/verso en cours de validité
- Pour les étudiants ayant effectué des études secondaires à l'étranger, une Équivalence de leur diplôme d'Enseignement secondaire permettant l'accès au type long sera exigée, ce document seul acceptant la poursuite des études en Belgique. (www.equivalences.cfwb.be)
- Pour les étudiants ayant effectué des études secondaires à l'étranger, une copie certifiée conforme du diplôme de fin d'études secondaires (équivalent baccalauréat français), accompagnée d'une copie certifiée conforme du relevé des notes
- Pour les étudiants diplômés avant 1994, une copie certifiée conforme du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur, accompagnée du certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur
- Pour les étudiants ayant effectué des études supérieures en Communauté française, une attestation des écoles supérieures fréquentées pour chaque année et le dernier bulletin de chaque année. Le cas échéant, la copie du diplôme de bachelier.
- Un document attestant que l'étudiant(e) n'a aucune dette vis-à-vis du dernier établissement fréquenté
- Le cas échéant, une attestation du passage à la visite médicale (concerne les étudiants ayant fréquenté un établissement d'enseignement supérieur).
- Le cas échéant, le candidat est tenu de justifier ses 5 dernières années d'activités
- Préalablement à leur départ, les ressortissants étrangers non européens sont tenus de solliciter auprès des Autorités diplomatiques belges de leur pays d'origine l'autorisation de séjourner en Belgique.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Du 9 au 20 septembre 2019 (un jour à définir lors de l'inscription)

DATES DE RENTRÉE ACADEMIQUE

13 septembre 2019 à 9h00

Journée d'accueil pour la 1^{re} année - BLOC 1 / 1^e CYCLE

16 septembre 2019 à 8h30

Rentrée académique pour tous les étudiants

MINERVAL

1^{er} BACHELIER 350,03 €

2^e BACHELIER 350,03 €

3^e BACHELIER 454,47 €

1^{er} MASTER DU CYCLE DE 1 AN 454,47 €

1^{er} MASTER DU CYCLE DE 2 ANS 350,03 €

2^e MASTER DU CYCLE DE 2 ANS 454,47 €

AGRÉGATION - AESS 70,57 €

Un montant de 50 euros doit être payé par virement bancaire le jour

de l'inscription ou au plus tard le **15 octobre 2019**,

sous peine de nullité de l'inscription,

selon les coordonnées bancaires suivantes :

VILLE DE LIÈGE - INSTRUCTION PUBLIQUE

IBAN : BE48-0910-1837-1627 - BIC : GKCCBEBB

Communication : Nom - Prénom - Section - Etablissement scolaire (ESAL)

FRAIS D'INFRASTRUCTURE (au plus tard pour le **15 octobre 2019**)

ET ADMINISTRATIFS 80,00 €

Coordonnées bancaires :

ACA LIÈGE ASBL

IBAN : BE19068242653712 - BIC : GKCCBEBB

Communication : Nom - Prénom - Année - Section

L'INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE QUE LORSQUE

LE DOSSIER SERA COMPLET ET LES FRAIS D'INSCRIPTION HONORÉS



ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE
ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS

21, Rue des Anglais - B-4000 Liège
T.: +32 (0) 4 221 70 70 • Fax: +32 (0) 4 221 38 20
arba.liege@sup.cfwb.be
www.esavl.be

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE
ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS

ART



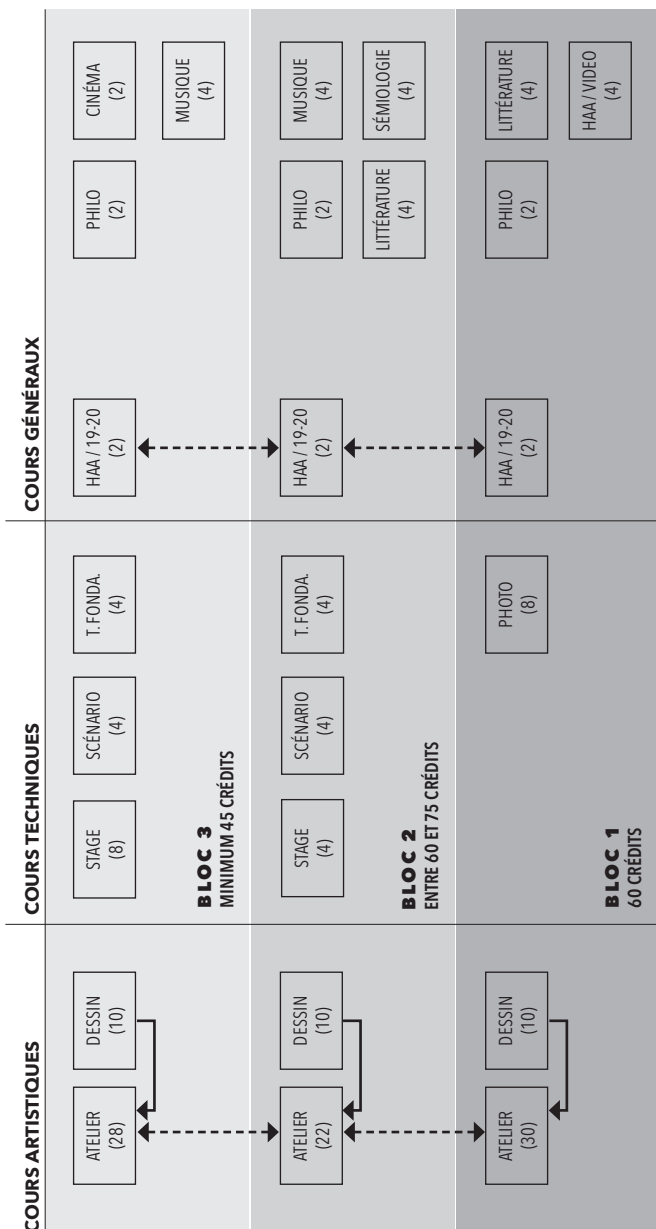
OPTION VIDÉOGRAPHIE

Professeur : Dominique CASTRONOVO
Chargés d'enseignement : Jérôme MAYER
Ronald DAGONNIER

L'option Vidéo de l'École Supérieure des Arts de la Ville de Liège propose une pédagogie ouverte à la pluralité de ces approches pour aborder, « avec la sauvagerie propre à l'artiste », de nouveaux territoires. L'option vidéo s'ouvre également à une diversité d'expériences externes en organisant des workshops thématiques, des expositions, des conférences/rencontres avec des artistes, des cadres culturels, des professionnels.

N. f. Discipline artistique bâtarde, hybride et singulière, située au point de jonction de diverses pratiques de l'art contemporain (la performance, l'installation, la création numérique, la photographie, le dessin, l'écriture...), et au point de convergence de différents usages de l'image en mouvement, là où se croisent et se rencontrent le film expérimental, la narration « poétique », le film d'artiste, l'essai filmé et le documentaire de création

VIDÉOGRAPHIE BLOCS BACHELIER



VIDÉOGRAPHIE MASTER 120 C / SPÉCIALISÉ

COURS ARTISTIQUES	MASTER 1			MASTER 2		
	Heures	ECTS	Pond.	Heures	ECTS	Pond.
Vidéographie / atelier	600	36	20	540	34	18
Dessin / dessin et moyens d'expression ou Image dans le milieu ou Arts numériques / Infographie ou Gravure / Atelier	180	16	6	180	10	6
Travail de fin d'études	-	-	-	240	16	8

COURS GÉNÉRAUX						
	Heures	ECTS	Pond.	Heures	ECTS	Pond.
Philosophie / de l'art	30	2	1	-	-	-
Actualités Culturelles / cinéma	30	2	1	-	-	-
Droit / droit commercial	30	2	1	-	-	-
Droit / des artistes	30	2	1	-	-	-
TOTAL	900	60	30	960	60	32

MASTER PROFONDI	MASTER 1 (grille option)			MASTER 2		
	H.	ECTS	Pond.	H.	ECTS	Pond.
COURS ARTISTIQUES						
Atelier				450	15	20
Soutien à l'option				-	-	-
Travail de fin d'études				-	15	12

COURS ET/OU SÉMINAIRES À L'UNIVERSITÉ						
	H.	ECTS	Pond.	H.	ECTS	Pond.
Théorie et pratique de médiation entre Art et science de l'Art				130	14	4
4 cours au choix dans la liste suivante :				120	16	8
Séminaire d'histoire de l'art de l'Époque contemporaine. Le XX ^e s.				30	4	2
Séminaire de philosophie des sciences				30	4	2
Sociologie du théâtre contemporain				30	4	2
Questions de littératures modernes comparées				30	4	2
Sémiotique visuelle				30	4	2
Séminaire d'esthétique et sciences de l'art				30	4	2
Pratique de la chronique culturelle (presse écrite, radio, internet, nouveaux médias)				30	4	2
Histoire culturelle du visuel				30	4	2
Arts vidéo et arts numériques				30	4	2
Questions spéciales d'histoire de l'art gréco-romain. Notions fondamentales de mythologie par l'intermédiaire du texte et de l'image				30	4	2
Introduction à l'économie et aux politiques de la culture				30	4	2
Analyse des cultures et des pratiques de la création				30	4	2
Animation numérique, figurines et marionnettes (séminaire international)				30	4	2
TOTAL				700	60	44

MASTER DIDACTIQUE ET AGRÉGATION	MASTER 1 (grille option)			MASTER 2		
	H.	ECTS	Pond.	H.	ECTS	Pond.
COURS ARTISTIQUES (UNIQUEMENT POUR MASTER DIDACTIQUE)						
Atelier				390	20	13
Soutien à l'option				240	10	7
CONNAISSANCES SOCIOLOGIQUES ET CULTURELLES						
Sociologie et politique de l'éducation				20	2	1
Approche théorique de la diversité culturelle				15	2	1
Déontologie				10	2	1
CONNAISSANCES PÉDAGOGIQUES						
Didactique des disciplines artistiques / arts plastiques, visuels et de l'espace				120	4	4
Pédagogie générale				20	2	1
CONNAISSANCES PSYCHOLOGIQUES, SOCIO-AFFECTIVES ET RELATIONNELLES						
Formation à la neutralité				15	2	1
Eléments de psychologie de l'adolescent et du jeune adulte				15	2	1
Technique de gestion de groupe et expression orale				15	2	1
SAVOIR-FAIRE						
Techniques et technologies / infographie				15	2	1
Séminaire de pratiques réflexives				20	2	1
Stages (d'observation participante)				20	2	1
Stages (d'enseignement)				120	4	1
Pratique hors cadre scolaire				10	2	1
TOTAL				1045	60	40